

DEPARTEMENT
DES
ALPES-MARITIMES

EXTRAIT

Du Registre des Délibérations du Comité du
Syndicat Mixte Ecole Départementale de Musique des Alpes-Maritimes

Séance du 15 Septembre 2011

Objet : L'an deux mille onze et le quinze Septembre
à 17 heures 30

Budget
Supplémentaire
2011 Le Comité Syndical du Syndicat Mixte, s'est réuni au nombre prescrit
par le règlement, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de
Monsieur Jean THAON

Présents ou représentés :

1109/03 M. THAON, BECK, BLANCHI, CIAIS, CONCAS, CORNIGLION, DELIA,
FRERE, GINESY, GUEGUEN, LORENZI, MANFREDI, MARY, MORIN,
LEMOUTON, PRIOUT, SPINELLI, TAMBAY, VICTOR.
MMES BANDECCHI, BRUNN-ROSSO, CHESNAIS, DAO-LENA,
EL HEFNAOUI, ETCHART, FORESTIER, MAIFFREDI, MIGLIORE,
PRATICO, RENAUDO.

Le Président donne lecture du Budget Supplémentaire du Syndicat Mixte pour l'année 2011. Après lecture des chapitres des dépenses et des recettes, article par article, le Comité constatant son bon équilibre, décide de voter le budget supplémentaire 2011 du Syndicat qui se présente comme suit :

DEPENSES :	Fonctionnement	55 000.00 €
	Investissement	20 000.00 €
Total		75 000.00 €
RECETTES :	Fonctionnement	55 000.00 €
	Investissement	20 000.00 €
Total		75 000.00 €

VOTE A L'UNANIMITE

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les Membres présents.
Pour extrait certifié conforme au registre,

Le Président
Jean THAON
DE MUSIQUE

LECOLE DE